

## Réseau de soins : Aviva rejoint Carte Blanche



Depuis le 25 janvier, les clients santé d'Aviva bénéficient du réseau de soins **Carte Blanche** en optique et pour l'accompagnement santé avant l'élargissement à d'autres services.

Les près de 400.000 clients santé particuliers d'Aviva peuvent bénéficier du réseau de soins **Carte Blanche** depuis le 25 janvier. Pour l'heure, seuls l'optique et l'accompagnement santé sont concernés. Mais les services devraient être élargis à l'audioprothèse et au dentaire au cours du premier semestre 2016.

A la clé pour Aviva des coûts maîtrisés, et pour ses clients des tarifs avantageux parmi les 7.600 opticiens du réseau **Carte Blanche**. « Nous sommes heureux de pouvoir proposer aux clients Aviva l'accès à la plateforme de santé **Carte Blanche**. En automatisant le tiers payant, nous facilitons l'accès aux soins pour nos clients avec, à la clé, de nombreux avantages. Du côté de notre réseau d'agents généraux, ce partenariat est l'occasion de proposer de nouveaux services à forte valeur ajoutée à leurs clients qui auront aussi accès dans leur espace online dédié, Aviva & Moi, aux conseils de **Carte Blanche** », déclare Bertrand Udin, directeur santé d'Aviva.

**Sur le même thème**